



Division des Examens et Concours

DIEC/14-646-1543 du 06/10/2014

ARRETE RELATIF A L'OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - SESSION 2015

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. MAREY - Tel : 04 42 91 71 97 - Fax : 04 42 38 73 45

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE CHANCELIER DES UNIVERSITES

VU le décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation portant règlement général des Brevets de Techniciens Supérieurs ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le registre d'inscription à la session **2015** des Brevets de Techniciens Supérieurs est ouvert dans l'Académie d'Aix-Marseille du **Lundi 13 octobre 2014 (à partir de 14 h) au Vendredi 14 novembre 2014 – 17 h 00**.

Article 2 : Les inscriptions sont enregistrées sur INTERNET – www.ac-aix-marseille.fr – Examens – INSCRINET.

Article 3 : Le secrétaire Général de l'académie d'Aix Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 3 octobre 2014

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille